

Les crédits

alors que le gouvernement s'est toujours obstinément refusé à réduire le Budget des dépenses principal ne serait-ce que d'un dollar.

Plus tard dans la soirée, la Chambre va devoir se prononcer sur plus de 48 milliards de dollars de dépenses, ce qui en fait n'est qu'un montant partiel étant donné les crédits provisoires qui ont été adoptés au mois d'avril. C'est le nouveau montant que le gouvernement demande au Parlement d'autoriser. Ces 48 milliards de dollars viennent s'ajouter aux 116,2 milliards déjà autorisés au titre des dépenses législatives par des lois antérieures du Parlement. Cela porte le total des dépenses à 164,2 milliards de dollars. J'ai toujours pensé que nous étions dans une ère de réduction du déficit, de réduction des dépenses. Pourtant, le déficit et les dépenses continuent d'augmenter.

Par le passé, la Chambre approuvait automatiquement les demandes de pouvoirs de dépenser du gouvernement. J'estime qu'en cette période où il nous faut réduire le déficit et réduire les dépenses et où il est important que nous insistions pour en avoir pour notre argent, nous devons prendre ce processus au sérieux.

Depuis la législature de 1972 à 1974, nous n'avons pas vu une seule réduction des dépenses. Ces 21 dernières années, les gouvernements ont obstinément refusé à l'opposition la moindre occasion de réduire les dépenses. Voilà pourquoi les dépenses ont atteint des proportions hors de notre contrôle ces dernières années.

En 1972, deux réductions avaient été autorisées, une de 19 000 \$ sur une subvention, et une de 1 000 \$ sur le salaire du président de la SRC avec lequel on avait un problème à l'époque. Une réduction d'un millionième pour cent, voilà ce qui avait été autorisé.

Aujourd'hui, alors que nous débattons d'un budget de dépenses de 164,2 milliards de dollars, nous serions en droit de penser qu'on aurait pu trouver des réductions raisonnables à la Chambre et dans les comités de la Chambre, qui ont passé tant d'heures cette année à examiner le budget et à en débattre. Nous croyons en avoir trouvé.

• (1615)

Nous avons présenté ces motions et maintenant nous allons voir si le gouvernement est prêt à écouter cette Chambre et les Canadiens qui paient ces impôts et à faire des concessions. J'ai des doutes et des réserves, mais on verra bien ce qui va se passer.

Je pense qu'il est temps que le gouvernement permette au Parlement de faire son travail, de faire des recommandations, d'examiner et d'approuver les dépenses, et que son approbation soit plus qu'une simple formalité. Tout ce que nous demandons, c'est de pouvoir faire les vérifications qui s'imposent, de faire comparaître des témoins, d'écouter les justifications, et de décider si c'est raisonnable.

On nous demande d'approuver le budget; nous devrions donc avoir les moyens d'en juger. Si nous nous apercevons qu'il est possible de procéder à des réductions supplémentaires, la chose à faire pour le gouvernement serait d'accepter les recommandations de ces comités et d'approuver les réductions.

Les comités ont tous présenté leur rapport à la Chambre. Dans de nombreux cas, ils ont convenu que les réductions proposées étaient raisonnables, rationnelles et tout à fait appropriées. Mais qu'ont-ils fait? Ils ont rejeté les motions parce que ce gouvernement demeure inflexible et a déclaré qu'il ne tolérerait aucune réduction du Budget des dépenses. C'est une plaisanterie. Il est temps que ça change.

Il est temps que le gouvernement cesse de prendre la question de confiance pour excuse. Au cours de l'histoire, il a été maintes fois recommandé d'assouplir l'application des règles en la matière. Il y a eu le rapport McGrath en 1985, le Comité des comptes public en 1988, le Comité de la gestion de la Chambre en 1993. Regardez ce qui s'y est dit au fil des ans.

Ne perdons pas de vue que le Règlement de cette Chambre est en grande partie calqué sur celui du Parlement de Londres. Il est dit dans le rapport McGrath qu'entre 1972 et 1979, 65 mesures proposées par le gouvernement ont été rejetées par la Chambre britannique. Ça n'a pas été la fin de la responsabilité en matière de gouvernement. Le gouvernement n'a pas cessé de gouverner. Il a simplement été forcé de modifier ou d'abandonner certaines de ses politiques par égards pour la Chambre. Nous n'en demandons pas plus. Le Parlement britannique l'a admis. Lorsque la Chambre se prononce et demande la réduction des dépenses, cette Chambre qui s'inspire du Règlement et de l'expérience de la Chambre de Londres, devrait prendre en considération les vœux de individus qui siègent en cette enceinte et reconnaître le bien-fondé de certaines réductions.

L'expérience britannique récente nous montre donc clairement que le fait de perdre un vote, même sur une mesure financière, n'est pas synonyme de censure et n'entraîne pas automatiquement la démission du gouvernement, ni la dissolution de la Chambre. Je tire cette conclusion du rapport McGrath, déposé en cette Chambre en juin 1985. Je parle donc de l'interprétation canadienne de ce qui s'est produit à Londres, et non uniquement de l'expérience britannique comme telle.

Le gouvernement minoritaire de Pierre Trudeau a perdu 8 des 81 votes par appel nominal exprimés entre 1972 et 1974. À l'exception du vote du 8 mai 1974, qui a renversé le gouvernement, quatre des votes perdus se rapportaient à des projets de loi d'initiative ministérielle, deux à des motions concernant des comités parlementaires et un à des crédits, plus précisément à un crédit supplémentaire de 19 000 \$ pour Information Canada.

Et le débat d'aujourd'hui porte justement sur la réduction des crédits. En 1974, une telle réduction a été approuvée et le gouvernement n'a pas été renversé pour autant. Pourtant, aujourd'hui, le gouvernement prétend que la question de confiance l'empêche de modifier le budget. Il se contredit lui-même car, en 1974, un autre gouvernement libéral a accepté de réduire les crédits.

Le gouvernement libéral d'aujourd'hui a promis un leadership ouvert, transparent et compétent, un budget éventuellement équilibré et un déficit ramené à 25 milliards de dollars au cours des trois premières années de son mandat. Et ce gouvernement refuse aujourd'hui de réduire le budget, ne serait-ce que d'un dollar, alors que le gouvernement libéral précédent avait reconnu que cela pouvait se faire.